Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence

Document à l'intention des parents

École	

Nom de l'école :

Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte : Nom et coordonnées de la direction d'établissement : Lien vers le formulaire de dénonciation :

•					
	not		•		
Λ	$\mathbf{n} \mathbf{o} 1$	-ra	0		\mathbf{a}
-	114			~~	

Portrait de la situation et priorités

L'importance de la collaboration école-famille

Quelques définitions

Taquinerie

- Agacement entre amis
- Tout le monde trouve ça drôle
- Sentiment de complicité
- Actes d'agressivité mineurs

Manque de civilité

- Impolitesses
- Écarts de conduite
- Non-respect du code de vie de l'école

Conflit

- Forces égales Souvent entre amis
- Peut s'accompagner de gestes agressifs
- Les deux peuvent se sentir perdants
- Se règle par médiation ou négociation

Violence

- Manifestation de force
- S'exprime sous différentes formes
 - Intentionnel Engendre un sentiment de détresse

Intimidation

- Généralement répétitif Délibéré ou non
- Direct ou indirect
- Inégalité du rapport de force
- Engendre un sentiment de détresse

Violence à caractère sexuel

- Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression.
- inconduite Non désirée
- Exprimée directement ou indirectement
- Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle

Cyberviolence

- Violence ou intimidation À caractère
- sexuel ou non Plateforme numérique
- utilisée • Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre

Pour dénoncer une situation de violence, d'intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel



Nommer la situation

Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragezle à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.

Soutenir votre enfant

votre enfant a besoin d'aide, faite part de la situation à son enseignant.e qui l'accompagnera dénoncer la situation à



Dénoncer à l'école

À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l'école.



Prendre en charge

L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de



En cas d'insatisfaction

Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l'école.

Confidentialité



Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l'intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.

Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la section Plaintes. Notez que la personne ou les proches d'une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l'élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne): 450 773-8940 ou richelieuyamaska@equijustice.ca

CAVAC (aide aux victimes d'actes criminels):

Info-santé 811: Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents:

Protecteur régional de l'élève :

Commission des services juridiques :

Direction de la protection de la jeunesse :

Sureté du Québec :

450 778-9410

Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)

1 800 361-5085

1833 420-5233 (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca

1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca (consultation gratuite en matière de violence)

www.santemonteregie.qc.ca/est/acces-rapide/signalement-la-dpj MRC des Maskoutains: 450 778-2811 - MRC d'Acton: 450-546-3663

